



Réunion téléphonique Drfip44 – syndicats – 17 avril 2020

La directrice, V. PY, commence la réunion par annoncer que la paye sera effectuée dans des conditions quasi normales et « n'a » pas d'autres infos à part sur la campagne Impôt sur le revenu... *Heureusement, nous avons plein de questions.*

*** Recensement en cours depuis jeudi de la position administrative des agents** par les chefs de service, notamment pour officialiser le télétravail « dérogatoire » par une formalisation (qui n'est pas l'accord télétravail habituel), il y a aussi des cas de cumul de télétravail avec la garde d'enfant (mais à la marge). Quid des agent.es qui font des travaux depuis leur PC personnel ? A priori la Direction réfléchit pour faire travailler plus de collègues depuis leur matériel perso...

Question, ce recensement se fait en vue de la distribution des primes et des suppressions de congés/artt ? Sans doute, pour l'instant, la Drfip44 n'a pas encore travaillé la question de la prime ni la question des suppressions de congés/artt.

Cette ordonnance va inciter des collègues à revenir au travail avec le télescopage non fortuit avec l'appel à « volontaires » pour la campagne IR...

*** Échange sur l'ordonnance qui vise à imposer 5 congés et jusqu'à 5 RTT** aux fonctionnaires : Cette ordonnance suscite beaucoup de colère de la part des collègues, c'est une marque de défiance envers les fonctionnaires, cela va créer des tensions supplémentaires alors que tout le monde s'investit, prend sur soi pour affronter la crise.

Cette ordonnance est un sabotage du climat de confiance qui s'était instauré depuis le début de la crise Covid19, surtout au niveau national où l'ordonnance est imposée autoritairement sans aucune négociation (contrairement à ce qui se passe dans le privé). **La CGT note la discrimination** qu'entretient cette ordonnance car beaucoup de collègues n'ont pas choisi d'être en ASA, notamment les collègues avec des problèmes de santé, mais aussi celles et ceux qui n'ont pas le matériel pour télétravailler. Et quid des e-formations ? Vont-elles être prises en compte comme du temps de travail effectif ?

Mme PY ne se prononce pas sur le fond de l'ordonnance mais note que généralement les collègues posent au moins une semaine de vacances sur la période et qu'il n'est pas anormal que les télétravailleurs prennent des jours de congés... « Même si ce ne sont pas des congés normaux, ce sera quand même des périodes sans travail ». Encore heureux...

Pour autant, il n'est pas question de faire revenir des agents en masse, du moins pas avant le 11 mai et sous réserve de comment se fera le déconfinement.

Question pour avoir les infos sur les modifications des PCA par service.

E-formations : problèmes de connexion pour certains collègues, il faut appeler l'assistance ou envoyer un mail. Les problèmes de mot de passe peuvent être long à résoudre. Il est important de

reconnaître l'investissement des collègues qui font l'effort de suivre les e-formations. Il y a 1000 demandes de e-formations en cours pour la direction. *Nous ne pouvons qu'encourager l'ensemble des collègues à suivre ces formations même si pour la CGT, rien n'égale les formations en présentiel. Et si ça peut éviter des congés imposés...*

La CGT fait remonter que dans la période, avec un télétravail massif (privé et public), certains collègues ont des **problèmes de connexion internet**, et pas qu'en périurbain ou campagne. La Direction est bien consciente que nous sommes en mode dégradé sur le télétravail.

Ouverture généralisée du mail pro à son domicile : quid de l'information à l'ensemble des agent.es de cette ouverture ? Pour Mme PY l'information est passée par les chefs de service. La CGT en a profité pour demander la possibilité de procéder à un envoi de masse en local à tous agents sur le modèle du protocole national. La Drfip va se renseigner...

Restauration : demande de la CGT de revoir avec les gérants des RIA la remise en route de la mise à disposition de plateaux repas pour les agents en présentiel. Nous avons appris qu'à Rennes, le RIA n'a jamais fermé et a continué de livrer des plateaux repas sur toute la période, payés par la Direction ! La Drfip44 va voir au moins pour Cambronne (gros potentiel de convives avec Waldeck). La CGT repose aussi la question pour la cantine de la gendarmerie de Saint Nazaire.

Mutations 2020 : objectifs de boucler les mouvements locaux pour la mi – juillet ce qui voudrait dire que les mouvements nationaux seraient terminés mi-juin mais la Direction n'a pas plus d'info.

Pont naturel du 22 mai maintenu

Demande d'avoir un retour d'information chiffrée sur la relance PAS et TVA

Fonds de solidarité : 24 000 demandes au niveau régional, deux agent.es de la Drfip44 peuvent aller renforcer l'effectif de la Préfecture. Deuxième volet d'aide de l'État.

Campagne IR 2020 : elle se fera essentiellement par mail et par téléphone, avec la nouveauté de la « déclaration automatique » (*source de confusion incroyable !*).

Support 1 : impôts.gouv / Support 2 : téléphone (premier numéro Centre de Contact avec possibilité de débordement en local) / Support 3 : E-contact

Deux mails/courriers types vont être adressés aux contribuables.

Pour la mise à jour du PCA, consignes nationales assez souples avec un objectif indicatif de 40 % d'agent.es en présentiel, mais ce chiffre est progressif. Lundi 20 avril, on commencera avec moins de monde et on montera en charge progressivement sachant que les usagers n'ont pas encore reçus leur déclaration papier. Les personnes dites « fragiles » ne doivent pas revenir en présentiel.

Quatre types de missions :

1) Accueil téléphonique avec l'impossibilité de déporter les appels vers l'extérieur, ce sera fait exclusivement en présentiel par les agent.es des SIP et de l'AJV mais avec strict respect des conditions sanitaires : bureau seul ou distanciation dans les grands bureaux. Les chefs de service sont alertés sur l'observation stricte des consignes sanitaires avec un référent par service du respect des gestes barrières (mise à disposition du savon par exemple...). Vacances téléphoniques par demie journée. Il n'y aura pas de « marguerites » pour l'accueil téléphonique pour préserver la distanciation.

2) Saisie des déclarations : traitement de listes : réservé aux agent.es de SIP (+ EDR) en présentiel ou à distance (avec montée du télétravail – 24 nouveaux portables vont arriver).

3) Réponses e-contact : Sip + renfort vérificateurs et autres services (sachant que les messages

peuvent être réattribué dans la bannette quand on n'arrive pas à le traiter), pas d'infos sur le nombre de collègues mobilisé.es, a priori sur le mode du volontariat.

4) Accueil personnalisé sur RDV : uniquement par téléphone, par les collègues de PCR, depuis leur domicile. Ils procéderont au contre-appel et à l'appel avec les téléphones fournis par l'administration. Dans un premier temps, le temps d'avoir le matériel, les agent.es devront revenir au travail mais un par bureau.

Pour Didier Bianchini, directeur du pôle fiscal, il est impossible d'avoir une campagne complètement calée le 16 avril pour le 20 (*sans déconner !!!*), le dispositif évoluera au fil de l'eau...

Les fiches techniques sont sur Ulysse 44. À noter qu'il y en a 17, plus des notes de campagne, ce qui fait environ 300 pages. Sachant qu'il y a énormément de nouveautés avec le PAS, sur des questions très techniques, on peut se poser des questions sur l'efficacité du renfort apporté aux SIP par les autres services...

Mme PY admet que cette campagne se fait en mode dégradée et que même si les e-formations sont bien faites, ça va être compliqué. Maintenant on a pas le choix... Les agent.es devront en appeler à « l'indulgence des contribuables », « les rassurer et les assurer qu'ils auront une réponse » et « rappeler le droit à l'erreur avec la loi ESSOC ».

Quel calendrier pour la saisie avec quels batchs ? Quid du contentieux qui accompagne chaque campagne. **Pour Mme PY**, il faut faire le maximum pour que le calendrier habituel soit respecté le plus possible... Le contentieux n'est pas prioritaire.

La CGT relève qu'en période normale nous sommes très mauvais au téléphone et émet des doutes sur la faisabilité de cette campagne exceptionnelle. V.PY : effectivement, mais cette année, le téléphone sera la priorité n°1 des agent.es en présentiel, espère que l'on sera à la hauteur...

Cette campagne est prématurée, les notes arrivent le 15 pour le 20 ! Cela fait complètement amateur et nous sommes dans l'improvisation. Le télescopage de la crise Covid19 et de la mise en place du PAS va donner une campagne extrêmement compliquée. Il y a besoin d'un plan de communication clair de la Direction vers le grand public sachant, qu'en plus, la nouveauté de la « déclaration automatique » est source de confusion.

Gros doute sur le respect des mesures barrières dans un contexte de retour important de collègues en présentiel. **La CGT réclame des masques pour les collègues**. V. PY envisage de mettre à disposition des masques pour certains collègues, peut être pour les transports en commun, mais avec problème de la ressource.

Aujourd'hui, on constate que le nombre de contamination ne baisse pas en France et que le lieu de travail est le principal espace de contamination. **La CGT va demander à ce que les collègues qui tombent malades après leur retour au travail soient considérés en accident du travail**.

La CGT signale que les changements de l'interface impôts.gouv.fr change continuellement et que c'est très perturbant pour l'utilisateur peu aguerri aux interfaces web. V. PY va faire remonter.

Bref, en cette période exceptionnelle, nous aurons besoin de la vigilance de tous les collègues pour faire remonter tous les problèmes.

Prochaine réunion Drfip vendredi 24 avril – Prochain CHSCT 44 jeudi 23 avril